Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge,

Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 30 (1952)

Heft: 3

Artikel: L'angoissante question

Autor: Landry, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-722181

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'angoissante question

Madame entre, gênée

— Excusez-moi, je suis tout essoufflée, le coeur, à mon âge. Je n'ai plus vingt ans.

Elle porte septante deux ans, a été propriétaire d'un Hôtel réputé. Son mari est mort en 1943, brusquement d'une attaque. Il tomba, une syncope et ce fut tout.

- Depuis j'ai vécu de mon petit avoir. J'ai vendu l'hôtel, réalisé un petit bénéfice. Je jouis d'un logement, gratuitement jusqu'à mon décès. C'est écrit dans le contrat de vente. De la sorte, le propriétaire est obligé de me garder. Oh très gentil, très bien ce propriétaire. L'affaire marche et parfois je me dis que j'aurais pu exiger davantage. Mais voilà, j'étais seule, personne pour me conseiller et le temps pressait. Il me fallait réaliser. Je ne pouvais plus tenir le restaurant.
 - Prenez place Madame.

Elle n'a pas eu le temps de s'asseoir. Elle veut tout dire, tout raconter.

— Vous comprenez au début, j'ai présenté une demande de rente transitoire. On me l'a refusée parce que ma fortune dépassait les limites. Aujourd'hui il me reste à peine cinq mille francs et depuis l'an passé, je retire la rente de 40 frs par mois. Que faut-il faire? Je ne puis vivre simplement avec ces 40 frs et mon logement gratuit. Vous savez, je ne mange pas beaucoup, je vis de peu. Mais l'avenir me fait peur. Dans trois ou quatre ans, je ne posséderai plus rien. Non, je ne tiens pas à m'annoncer à l'assistance publique. C'est plus fort que moi. J'étais propriétaire, j'avais un bien, que dirait-on de moi? A l'assistance, non jamais!

C'est vrai, Madame ne se résoudra jamais à frapper à l'assistance. Elle est venue chez moi, discrètement. Une voisine a téléphoné. — C'est pour un renseignement, un simple renseignement, pour savoir si Madame, vous la conaissez, a droit...

— C'est en ordre, nous verrons.

Madame acceptera une aide de la Fondation. Elle sait qu'on ne crie . . . pas notre oeuvre sur les toits.

— Merci Monsieur, merci beaucoup. Je n'osais pas, je n'aime pas quémander. Mais voilà, votre envoi complétera, on ne peut pas vivre de rien. Je suis si contente de savoir qu'on ne me laissera pas seule, toute seule, sans rien...

Madame est partie, petite menue, dans ses habits d'autrefois, ses habits, qui lui rappellent le passé, le restaurant, les clients, l'aisance presque.

Aujourd'hui, il ne lui reste rien que son honneur de ne rien demander, de vivoter, de mourir petit à petit, parce qu'elle ne dira rien.

Si, il lui reste notre Fondation, il lui reste l'aide discrète, salvatrice qui lui permet d'espérer, qui lui permet de croire en la bonté des hommes.

*

De la misère, il en a connu le père Thivaud. La misère l'a blanchi et courbé comme elle blanchit et courbe tous ceux qu'elle frappe. La misère! Certes au village on a dit de lui: C'est un grincheux parce qu'on ne connaissait pas ses rudes peines. Il a élevé tout une famille, avec une petite paye de concierge à la commune. Son épouse a travaillé, les enfants ont grandi. Ils se sont mariés et le père Thivaud est resté seul avec sa femme, sans un liard en poche. Quatre enfants, chacun un métier — ça coûte.

Il s'est annoncé pour la rente AVS. Il l'a obtenue. Mais au bout d'un certain temps, l'autorité a constaté que la famille Thivaud dépassait les limites de gain. Il a fallu rembourser cinq cents francs. Le père Thivaud a pesté, a montré les notes de médecin, de pharmacien pour sa maladie. Rien n'a ebranlé le coeur du fonctionnaire. — Vous avez trop touché. Il faut rembourser. Ou alors laissez vous poursuivre.

Thivaud a relevé le gant. Non il ne se laissera pas poursuivre et par acomptes, par petits montants, il a remboursé les cinq cents francs. Mais la misère ne lâche pas les hommes.

Thivaud revient de son travail. Quoi se passe-t-il? Il y a un attroupement devant chez lui. Il se hâte, il accélère le pas. Qu'est-il arrivé? Anxieux il interroge....

Malheur, son épouse, sa compagne de tout une vie vient d'être victime d'un accident. C'est si vite fait. Une auto passe, des freins grincent, un amas d'étoffe git sur la route.

Mme Thivaud est couchée toute blanche dans son lit. Elle parle, ça va mieux. Elle se relèvera, mais elle demeurera impotente et vers la fin de l'automne, elle s'en ira pour toujours, rejoindre son Dieu.

Thivaud pleure. Il essuie son visage. Il sanglote.

— Non c'est trop fort et maintenant l'assurance prétend que ma femme était déjà malade.

L'assurance! Ah, les assurances! Quand il faut verser des primes. Mais l'assurance revisera sa décision. Patience.

- Que me reste-t-il pour vivre?

C'est l'angoissante question qu'ils se posent tous. Que me restera-t-il pour vivre? Un vieillard doit vivre, mais il n'a plus la force de travailler. Il est souvent usé avant l'âge. Il est celui que l'employeur engage par pitié. Or il doit vivre. C'est la question et les rentes AVS ne suffisent pas.

Mademoiselle Emilie a son frère à l'Hôpital. Un soir il est allé livrer et il n'est plus rentré. Une hémorragie pulmonaire. Son cas est grave.

- Que faut-il que je fasse?

Mademoiselle Emilie a septante ans. Elle a vécu avec son frère, lui faisant son ménage. Une vie tranquille, sans heurts, sans histoire. Aujourd'hui, plus rien. Ce mot hante Mademoiselle Emilie. Recourir aux deniers de l'assistance? N'est-ce pas humiliant?

Mademoiselle Emilie reçoit le secours complémentaire du canton. Mais, me dit-elle, comment vivre avec soixante francs par mois? Chercher du travail, à mon âge! Qui peut donc encore me fournir une occupation rémunératrice? Puis j'ai mon frère, je ne laisserai point. Il est très gravement malade. Il n'en reviendra pas, mais son séjour dans les hôpitaux durera encore plusieurs mois. Mlle. Emilie a de la parenté. On lui a conseillé de faire appel à la générosité de ses deux frères. Elle a essayé, en allant dîner tantôt chez l'un tantôt chez l'autre. Ça a duré trois semaines, puis les enfants n'ont plus voulu de la tante, prétendant qu'elle pourrait transmettre les germes de l'insidieuse maladie. Oh, c'est trop fort, que faire maintenant, je n'ai plus rien.

Le mot revient, plus rien, il revient toujours, agaçant, accusateur parfois. Je n'ai plus rien.

Non, "Pour la vieillesse" n'oubliera pas Mlle. Emilie Elle recevra un modeste envoi. Elle aura quelque chose. Elle reprendra confiance, elle continuera son chemin de la vie, en luttant, mais sans cette angoisse qui vous étreint le coeur et qui vous raccourcit la vie....

Ainsi "Pour la vieillesse" répond à l'angoissante question, qui chaque jour se pose. Elle se pose avec plus d'insistance lorsque paraît la mauvaise saison. Elle se pose toujours parce qu'il y a toujours des vieillards ne sachant pas ce que sera demain.

Quelle mission que celle de répondre avec joie à l'angoissante question. Quelle glorieuse mission pour une Oeuvre telle que la nôtre!